

Coupon réponse

☐ Particulier ☐ Entreprise

Raison sociale (entreprise) _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Email _____

Téléphone _____

Je fais un don à la JAAC de :

- ☐ 30 € ☐ 100 € ☐ 500 €
☐ 50 € ☐ 200 € ☐ 1 000 €
☐ 75 € ☐ 300 € ☐ Autre : _____

Chèque à libeller à l'ordre de la JAAC.

Renvoyez ce coupon,
accompagné de votre règlement, à :
JAAC - mécénat 2017
 10 impasse du collège
 69300 Caluire et Cuire

Les avantages fiscaux liés au don

Quels sont les avantages ?

Particulier ou entreprise, vous pouvez bénéficier de l'avantage fiscal des dons aux œuvres reconnues d'intérêt général (art. 200 et 238 du CGI). La JAAC vous transmettra un reçu fiscal.

Particuliers

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable) :

- Un don de 30 € revient à 10 €
- Un don de 100 € revient à 34 €
- Un don de 300 € revient à 100 €

Les dons sont déductibles de l'ISF à hauteur de 75 % (dans la limite de 50 000€)

- Un don de 1 000 € revient à 250 €

Entreprises

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant du don (dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires) :

- Un don de 50 € revient à 20 €
- Un don de 100 € revient à 40 €
- Un don de 500 € revient à 200 €

A quoi les dons servent-ils ?

Vos dons serviront à financer les activités et les projets de la JAAC, dans la limite de son objet social.

Combien donner ?

Il n'y a pas de montant minimum : tous les dons comptent ! Par exemple avec 300 €, nous finançons l'acquisition de matériel pédagogique pour l'activité d'éveil sportif ; 3 000 € permettront à 30 gymnastes de partir au championnat de France en juin 2018.

Vous avez des questions ?

N'hésitez-pas à nous contacter :

jaac.mecenat@gmail.com - 04 78 08 11 73

Nos sportifs
sont très doués,



mais ils ont aussi besoin
de vos dons.

Madame, Monsieur,
Cher adhérent, Cher ami,



La JAAC va fêter ses 110 ans au printemps prochain. 110 ans de passion du sport au service de nos enfants, et de tous ceux qui, comme nous, croient aux vertus de l'éducation par le sport.

110 ans après la naissance de notre association, la passion est intacte, et l'engouement pour les différentes disciplines que nous proposons ne se dément pas. Mais nos ressources sont limitées, et le contexte économique est plus que jamais difficile pour les associations telles que la nôtre : subventions en baisse, besoin de formation et autres contraintes réglementaires toujours croissants...

En tant que sportifs, nous savons que les obstacles et les difficultés sont faits pour être surmontés. Mieux : ils nous aident à nous connaître et à connaître nos limites, et nous poussent à nous dépasser. C'est dans cet état d'esprit que nous avons engagé un certain nombre de projets structurants pour l'avenir de la JAAC. Ils sont la garantie de notre équilibre et la condition de nos succès futurs. Ils doivent enfin nous permettre de conjuguer performance sportive et vocation sociale.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une grande campagne de mécénat. Notre statut d'association reconnue officiellement d'intérêt général est à ce titre une réelle opportunité : que vous soyez un particulier ou une entreprise, ce statut vous permet de bénéficier d'une importante réduction d'impôt.

La JAAC vous remercie de votre générosité. En nous aidant, vous participez à construire l'avenir de nos enfants !

*Avec nos plus sincères remerciements
André Pierron, Président*

Donner pour aider ceux qui donnent leur talent

Ils se donnent sans compter...

Chaque année, la section danse organise un gala au cours duquel les danseuses ont l'occasion de présenter à leurs parents ou à leurs amis le fruit de leur travail. C'est un moment fort pour elles, en particulier pour les plus jeunes, qui était rendu possible par la mise à disposition d'une salle de spectacle, dans le cadre d'un partenariat. Depuis l'an dernier, nous n'en bénéficions plus et nous devons louer une salle spécialisée (près de 3 000 €) ; cela nous oblige à augmenter considérablement le prix de la place et pourrait à terme menacer la tenue de cette manifestation. Avec votre aide, nous pourrions continuer à l'organiser dans les meilleures conditions.



Ils donnent le meilleur d'eux-mêmes...

Le sport, pour eux, c'est d'abord une passion. De la passion, il en faut pour enchaîner les dix heures d'entraînement hebdomadaires nécessaires à leur progression... Diana a 14 ans. Elle était admissible à un programme d'horaires aménagés avec un collège spécialisé dans l'accueil des sportifs. Faute de moyens suffisants, son inscription n'a pas été possible. Elle compte sur vous pour tenter d'intégrer ce programme dès l'an prochain !

*« Quand tu donnes,
tu reçois plus que tu ne donnes. »*

Antoine de Saint-Exupéry



Ils donnent du sens à notre projet associatif...

Depuis trois ans déjà, la JAAC propose une activité Handigym aux enfants accueillis dans les instituts médicaux éducatifs partenaires. Soutenir financièrement la JAAC, c'est aussi s'engager dans une œuvre au service du bien commun, qui passe par l'accompagnement des plus faibles.